

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 12 août 2019 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Carole B. Dussault, conseillère; Noël Lanthier, conseiller ; Denis Godmer, conseiller; Francine Carignan, conseillère ; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présente, le directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Marie-Chantal St-Antoine

Est absent : le directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2019.08.144

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 12 AOÛT 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 12 août 2019
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019
3. Adoption de la liste sélective des déboursés
4. Demande de dérogation mineure 2019-030
5. Demande de dérogation mineure 2019-031
6. Demande de PIIA 2019-032
7. Demande de PIIA 2019-033
8. Demande de PIIA 2019-034
9. Demande de PIIA 2019-035
10. Demande de PIIA 2019-036
11. Demande de PIIA 2019-037
12. Appel d'offres pour le pavage en enrobé bitumineux sur différents chemins municipaux.
13. Choix du soumissionnaire pour la réserve de sable
14. Choix du soumissionnaire pour le sel à déglçage
15. Mandat et liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes
16. Ajout d'un membre pour le CCE
17. Approbation du règlement d'emprunt numéro 106 – Acquisition d'un camion autopompe neuf - Régie incendie des Monts
18. Entente de service de transport avec le Centre d'Action Bénévole
- Période de questions
19. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.08.145

### 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8

## JUILLET 2019

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.146

### 3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2019.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
TO DO LUC	4957	747.34 \$
POSTES CANADA	4958	75.60 \$
PREMIERS SOINS	4959	792.67 \$
SABLIÈRE 329 INC	4960	15 257.37 \$
CONFIDENTIEL	4961	94.05 \$
LEGD INC.	4962	211 629.21 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	4963	979.45 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	4964	3 104.33 \$
BCH CONSULTANTS	4965	275.94 \$
CENTRE DE LOCATION G.M.INC.	4966	2 407.16 \$
GILLES DUBÉ	4967	500.00 \$
PREMIERS SOINS	4968	934.75 \$
ARIANE LEBRUN	4969	40.00 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	4970	45.98 \$
ILLICO PHOTOCOPIES	4971	425.41 \$
GROUPE HÉMISPHERES	4972	5 849.36 \$
H2 LAB INC.	4973	232.48 \$
DIR. RESS. FINANCIÈRES & MATÉRIELLES	4974	78.18 \$
WOLINSKY JASON	4975	75.00 \$
ALEXANDRE MESSIER	4976	240.00 \$
POSTES CANADA	4977	82.00 \$
ANNULÉ	4978	- \$
PUROLATOR INC.	4979	5.50 \$
GILLES DUBÉ	4980	500.00 \$
9289-1662 QUÉBEC INC.	4981	3 198.18 \$
POSTES CANADA	4982	83.85 \$
NATHALIE LAUZON	4983	160.00 \$
GROUPE HÉMISPHERES	4984	3 509.62 \$
MULTI ROUTES INC.	4985	15 404.35 \$
CANADIAN TIRE	4986	83.45 \$
TOILETTES QUÉBEC	4987	960.06 \$
MUNICIPALITÉ DU LAC-SUPÉRIEUR	4988	130.00 \$
BSM TECHNOLOGIES LTD.	4989	45.99 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	4990	4 828.95 \$
LOCATION DICKIE MOORE	4991	337.86 \$
LPCP NOTAIRES INC.	4992	875.00 \$
LEGD INC.	4993	11 757.18 \$
MARCEL GUINDON	4994	7 245.67 \$
PREMIERS SOINS	4995	1 465.88 \$
PRIORITÉ STRATJ INC.	4996	862.31 \$
PEPIN STEVE	4997	122.18 \$

SARRAZIN CLAUDE	4998	134.28 \$
AUTOBUS MARIO BELLERIVE INC.	4999	3 659.08 \$
BENOIT PERRAULT	5000	140.00 \$
GILLES DUBÉ	5001	500.00 \$
IGOR BROTTTO	5002	30.00 \$
JOANNE LAMARRE	5003	767.17 \$
MARCHÉ DU LAC LONG	5004	341.52 \$
PREMIERS SOINS	5005	1 243.01 \$
ASPHALTE BÉLANGER INC	5006	5 652.45 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	5007	562.40 \$
LEDUC MARILYN	5008	103.37 \$
LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	5009	1 461.22 \$
IMPRIMERIE LÉONARD INC.	5010	488.64 \$
SERVICES PSANSREGRET	5011	2 426.50 \$
AMYOT GÉLINAS	5012	948.54 \$
LES BLOCS NORMAND INC.	5013	1 393.50 \$
BMR	5014	2 893.16 \$
INFOGRAPHIE BORÉALE INC	5015	416.01 \$
LE PAPETIER	5016	135.44 \$
ARIANE LEBRUN	5017	30.00 \$
GROUPE HÉMISPHERES	5018	2 339.74 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	5019	62.82 \$
JUTEAU RUEL INC.	5020	467.18 \$
MRC DES LAURENTIDES	5021	831.03 \$
PÉTROLE PAGÉ	5022	6 073.14 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	5023	547.62 \$
CLAUDE PRÉVOST	5024	132.22 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS	5025	37 334.00 \$
SABLIÈRE 329 INC	5026	15 998.53 \$
TOILETTES QUÉBEC	5027	620.88 \$
DYNAMITAGE ROGER MOREL & FILS	5028	2 127.04 \$
ASPHALTE BÉLANGER INC	5029	13 460.01 \$
	<b>Total chèques</b>	<b>398 762.81 \$</b>

**PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA**

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	47 365.33 \$
Services de téléphonie	414.99 \$
Remises salariales fédérales	5 228.82 \$
DAS provincial	12 900.90 \$
RREMQ	6 076.33 \$
Harnois Énergies - Petro-T	134.10 \$
Hydro-Québec	2 794.62 \$
Annie Gareau	350.00 \$
Frais bancaires	274.23 \$
Protectron	105.16 \$
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Niveleuse 2014-2019)	1.15 \$
Crédit-Bail (Équip. déneig. 2016-2019)	1 422.51 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
<b>Total prélèvements</b>	<b>82 499.42 \$</b>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Demande de permis no. 2019-097 faite par Monsieur Harnold Stotland

Harold Stotland  
122, chemin des Anémones  
Lantier, J0T 1V0  
4609-06-8632-0-000-0000  
Lot: 13-30, rang 08, canton Doncaster  
Zone: 10V

**Nature de la demande :**

Construction d'un garage associable à l'habitation dans la zone de non construction à partir de la ligne naturelle des hautes eaux;

**Effets de la demande :**

Demande de dérogation mineure de 8.7 mètres sur les 20 mètres de non construction à partir de la ligne des hautes eaux, conformément au plan X-64661 (minute 16445) signé le 12 juin 2019 par Peter Rado, A.-G.;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

**ET RÉSOLU** que la présente dérogation soit acceptée selon la résolution 2019.08.37 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2019.08.148**

**5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-031**

Monsieur Jason Wolinsky  
350, chemin du Lac-Ludger  
Lantier, J0T 1V0  
4610-51-2964-0-000-0000  
Lot: 15-P, rang 08, canton de Doncaster  
Zone: 10V

**Nature de la demande :**

Construction agrandissement d'une maison dans la zone de non construction à partir de la ligne naturelle des hautes eaux;

**Effets de la demande :**

Demande de dérogation mineure de 4 mètres sur les 20 mètres de non construction à partir de la ligne des hautes eaux, conformément au plan Y-64665 (minute 16437) signé le 4 juin 2019 par Peter Rado, A.-G.;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que la présente dérogation soit acceptée selon la résolution 2019.08.38 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2019.08.149**

**6. DEMANDE DE PIIA 2019-032**

Demande de permis no. 2019-098 faite par Monsieur Jason Wolinsky.

Monsieur Jason Wolinsky  
350, chemin du Lac-Ludger  
Lantier, J0T 1V0  
4610-51-2964-0-000-0000  
Lot: 15-P, rang 08, canton Doncaster  
Zone: 10V

### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	2 sur 4
	Apport des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	16 sur 18
	Aménagement des terrains	8 sur 8
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	32 sur 36
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	88.9%

### Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 4
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	8 sur 10
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	80.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2019-032 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2019.08.39 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.150

## 7. DEMANDE DE PIIA 2019-033

Demande de permis no. 2019-099 faite par Monsieur Fabien Proulx.

Monsieur Fabien Proulx  
173, chemin des Cassandres  
Lantier, J0T 1V0  
4512-10-2652-0-000-0000  
Lot: 15-P, rang 10, canton Doncaster  
Zone: 11V

### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	0 sur 4
	Apport des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	16 sur 16
	Matérialité et caractéristiques architecturales	36 sur 36
	Aménagement des terrains	6 sur 12
	Aires de stationnement et allées de circulation	8 sur 8
	Éclairage	4 sur 4

Grand-total pour Bâtiment principal	74 sur 84
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	88.1%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2019-033 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2019.08.40 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.151

## 8. DEMANDE DE PIIA 2019-034

Demande de permis no. 2019-100 faite par Madame Cheryl Hart.

Madame Cheryl Hart  
 251, chemin des Épigées  
 Lantier, J0T 1V0  
 4711-24-7721-0-000-0000  
 Lot: 20-40, rang 08, canton Doncaster  
 Zone: 10V

### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	2 sur 4
	Apport des constructions	2 sur 2
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	16 sur 20
	Aménagement des terrains	6 sur 8
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	28 sur 36
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	77.8%

### Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 4
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	10 sur 12
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	83.3%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2019-034 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2019.08.41 du CCU et que le service

d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.152

## 9. DEMANDE DE PIIA 2019-035

Demande de permis no. 2019-102 faite par Monsieur Jonathan Dufour.

Monsieur Jonathan Dufour  
454, chemin du Lac-Ludger  
Lantier, J0T 1V0  
4610-93-2497-0-000-0000  
Lots: 17-20-P ET 17-21, rang 08, canton Doncaster  
Zone: 10V

### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Matérialité et caractéristiques architecturales	6 sur 6
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	6 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2019-035 soit et est acceptée selon la résolution 2019.08.42 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.153

## 10. DEMANDE DE PIIA 2019-036

Demande de permis no. 2019-101 faite par Monsieur Stéphan Morel.

Monsieur Stéphan Morel  
Croissant des Trois-Lacs  
Lantier, J0T 1V0  
4513-91-2035-0-000-0000  
Lot: 20-P, rang 10, canton Doncaster  
Zone: 6V

### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment complémentaire	
	Grand-total pour Bâtiment complémentaire	0 sur 0
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	0.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2019-036 soit et est acceptée selon la résolution 2019.08.43 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2019.08.154**

## **11. DEMANDE DE PIIA 2019-037**

Demande de permis no. 2019-104 faite par la compagnie Automobiles MACH5.

La compagnie Automobiles MACH5  
A/S Monsieur Ghassan Machtoub  
977, boulevard Rolland-Cloutier  
Lantier, J0T 1V0  
4612-60-7885-0-000-0000  
Lots: 21-13-P, 21-11-P ET 21-12-P, rang 09, canton Doncaster  
Zone: 18C

### **Évaluation**

7.2	Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Façades et vitrines commerciales	S.O.
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Enseigne	S.O.
	Clôture ou portail d'entrée	6 sur 6
	Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	6 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2019-037 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2019.08.44 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2019.08.155**

## **12. APPEL D'OFFRES POUR LE PAVAGE EN ENROBÉ BITUMINEUX SUR DIFFÉRENTS CHEMINS MUNICIPAUX.**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** de procéder à des appels d'offres pour la réfection de la structure de chaussée et la pose de pavage sur les chemins suivants:

Croissant des Trois-Lacs [900 m.lin. ±];  
Chemin des Ostryers [350 m.lin. ±];  
Chemin Fournelle [200 m.lin. ±];  
Chemin du Lac-Cardin [500 m.lin. ±]

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2019.08.156**

## **13. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RÉSERVE DE SABLE**

Les Excavations Lambert inc. :  
±1500t. sable XXX\$ et ±100t. pierre1/4 (\$), taxes en sus.  
Pas de soumission

Excavation Réal Vaillancourt :  
±1500t. sable XXX\$ et ±100t. pierre1/4 (\$), taxes en sus.  
Pas de soumission

Excavation RB Gauthier inc.  
±1500t. sable 22 470.00\$ et ±100t. pierre1/4 2 401.00\$ taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

**ET RÉSOLU** que l'adjudicataire est Excavation RB Gauthier inc, puisqu'il est le seul soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.157

#### 14. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE SEL À DÉGLAÇAGE

Compass Minéraux ±70 t. livrées @ 131,95\$ la tonne, taxes en sus.

Mines Seleine ±70 t. livrées @ 141,84\$ la tonne, taxes en sus.

Sel du Nord ±70 t. livrées @ 121,50\$ la tonne, taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que l'adjudicataire est Sel du Nord puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.158

#### 15. MANDAT ET LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR TAXES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** de donner le mandat à Godard Bélisle St-Jean et associés pour entreprendre les procédures de recouvrement dans les dossiers suivants:

Article 1022 du Code municipal

Matricule	Mandat
4214-85-0526	2016-2019
4611-83-4099	2016-2019
4612-28-0585	2016- 2019

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.159

#### 16. AJOUT D'UN MEMBRE POUR LE CCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Francine Carignan

**ET RÉSOLU** d'ajouter Monsieur Richard Victor comme membre du Comité Consultatif en Environnement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.160

#### 17. APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 106 – ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE NEUF - RÉGIE INCENDIE DES MONTS

**CONSIDÉRANT QUE** le territoire de la municipalité de Lantier est soumis à la compétence de la Régie incendie des Monts;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la Régie a adopté le

règlement numéro 106 décrétant un emprunt et une dépense de 832 666.03\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe neuf;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie de ce règlement a été transmise à chaque municipalité dont le territoire est soumis à la compétence de la Régie;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de chaque municipalité dont le territoire est soumis à la compétence de la Régie doit, au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception de la copie du règlement, approuver ou refuser celui-ci et transmettre à la Régie une copie de la résolution;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie doit transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une copie certifiée conforme de la résolution par laquelle le conseil municipal approuve ou refuse le règlement ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

appuyé par le conseiller Denis Godmer

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Lantier approuve le règlement d'emprunt numéro 106 de la Régie incendie des Monts décrétant un emprunt et une dépense de 832 666.03\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe neuf.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.08.161

## **18. ENTENTE DE SERVICE DE TRANSPORT AVEC LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lantier s'engage à payer au Centre d'action Bénévoles le service de transport pour les personnes de 60 ans et plus qui résident sur le territoire de Lantier;

**ATTENDU QUE** le service de transport sera effectué entre Lantier et Sainte-Agathe-des-Monts;

**ATTENDU QUE** la personne utilisatrice peut bénéficier du service de transport une seule fois par semaine;

**ATTENDU QUE** le centre d'action bénévole facturera la municipalité selon le forfait en vigueur chaque année. Pour l'année 2019, la distance déterminée est de 31km au coût de 0.54 \$/km;

**ATTENDU QUE** le coût pourra varier selon le lieu de résidence de la personne bénévole disponible pour le transport. La municipalité comprend que le coût peut être doublé selon le lieu de départ du bénévole;

**ATTENDU QUE** le centre d'Action bénévole s'assurera que sur chaque facture le nom de la personne utilisatrice du service de transport y soit détaillé;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lantier paiera toutes les factures dans les trente jours suivant leur émission;

**ATTENDU QUE** le service de transport éligible au remboursement doit concerner le service médical et le service d'épicerie;

**ATTENDU QUE** les deux parties peuvent mettre fin à ladite entente en donnant un avis écrit de trente jours;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

**ET RÉSOLU** de conclure une entente avec le Centre d'Action Bénévole afin de rembourser le service de transport pour les personnes de 60 ans et plus qui résident sur le territoire de Lantier;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2019.08.162

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 22.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Marie-Chantale St-Antoine  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adj.

\_\_\_\_\_  
Richard Forget  
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.